



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 2303

### Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'évolution des ressources des hôpitaux pour 2008. Pour les fédérations hospitalières, l'augmentation des ressources en 2008 ne saurait être inférieure à 3,5 %, hors mesures nouvelles liées notamment aux plans de santé publique, aux créations d'établissements nouveaux en soins de suite et de réadaptation ou aux financements des molécules et dispositifs coûteux. Il lui rappelle que cette demande est conforme aux estimations du Haut Conseil pour la réforme de l'assurance maladie. Il lui demande quelle suite le Gouvernement entend donner à cette demande de revalorisation tout à fait légitime et justifiée des fédérations hospitalières.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2303

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 août 2007, page 5145

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)